

L'identification animale

L'identification est indispensable pour authentifier une vaccination antirabique.

L'identification, qui sert essentiellement à vous retrouver si votre compagnon s'échappe, peut être réalisée par tatouage au dermographe, effectué sous anesthésie, ou par injection d'un transpondeur électronique (la « puce »).

Chaque méthode possède avantages et inconvénients :

Tatouage

- sous anesthésie
- indolore
- visible de l'extérieur
- peut s'effacer
- N° national
- carte délivrée le jour même
- propriétaire retrouvé par téléphone / internet
- largement répandu
- essentiellement en France
- ne sera plus autorisé en 2011

Transpondeur

- sur l'animal vigile
- quasi indolore
- non visible (sauf médaille)
- indélébile
- N° international
- carte délivrée en 2 semaines
- propriétaire retrouvé par téléphone / internet
- en France depuis le 3/12/01
- très fréquent en Europe
- obligatoire dans certains pays

